

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 22 juin 2021 à 19h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Jean-Charles Fournier, Mark Handschin, Francis Lamarre, Michel Morin.

Absence : Madame Édith Lamoureux. La conseillère Édith Lamoureux a bien reçu sa convocation.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 495-1 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle
4. Octroi de contrat pour les travaux de réfection de ponceau et de pavage pour le rang Sainte-Marie
5. Participation au projet " Cinéma Mobile " du CRSQV
6. Participation au projet " Espaces publics éphémères " du CRSQV
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**2021-06-109** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 19h00. **ADOPTÉE.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-06-110** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

**3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 495-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**2021-06-111** Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement 495-1 modifiant le règlement sur la gestion contractuel soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

**4. OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PONCEAU ET DE PAVAGE POUR LE RANG SAINTE-MARIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en mai 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** 5 soumissionnaires ont déposé leur soumission à la date et l'heure prévue;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'ouverture et l'analyse des soumissions, le résultat fut celui-ci;

<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>Prix</b>	
Pavage Axion inc.	1 122 473,34 \$	
MSA Infrastructures inc.	1 092 013,87 \$	
Les Entreprises Denexco inc.	951 441,12 \$	
Pavages Maska inc.	894 086,45 \$	
Eurovia Québec Construction inc.	946 044,31 \$	

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions a été effectué afin de valider que la conformité et que les exigences au devis sont rencontrées;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2021-06-112** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour les travaux de réfection de ponceau et de pavage pour le rang Sainte-Marie soit octroyé à la compagnie Pavages Maska inc. au montant de 894 086.45\$ taxes incluses, considérant qu'elle s'est avérée être la plus basse conforme. ADOPTÉE.

5. PARTICIPATION AU PROJET " CINÉMA MOBILE " DU CRSQV

Ce point n'est plus d'actualité étant donné que le CRSQV a repoussé les projets en février 2022

6. PARTICIPATION AU PROJET " ESPACES PUBLICS ÉPHÉMÈRES " DU CRSQV

Ce point n'est plus d'actualité étant donné que le CRSQV a repoussé les projets en février 2022

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

**2021-06-113** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 19h05. ADOPTÉE.

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Joance Martin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim